

DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER

29 et 30 juin 2023

CHTRIMAN – GRAVELINES 2024



Votre contact : Erwan CAPPON

Pole Opérations

operationnel@nord.protection-civile.org

06.52.87.30.79





HAUTS DE FRANCE TRIATHLON
M. Christophe LEGRAND
Complexe sportif M. Baude
Route de Bourbourg
59820 - GRAVELINES

DOSSIER TECHNIQUE – PROPOSITION FINANCIERE
CHTRIMAN 2024 – 29 et 30 juin 2024

1. Préambule :

L'association Départementale de Protection Civile du Nord (ADPC59), ci-après désignée « **La Protection Civile du Nord** », association agréée de Sécurité Civile sur le plan national par arrêté ministériel en date du 9 Aout 2022 publié au Journal Officiel modifiant l'arrêté du 29 juin 2021.

Cette dernière mettra en place (si accord) un dispositif de secours dans les conditions ci-dessous décrites et acceptées par l'organisateur.

2. Dispositif proposé :

Dossier numéros : 1 204 275

2.1 Manifestation :

Lieu : Bassin nautique Le PAarc – 59820 GRAVELINES (voir plan des épreuves)

Date et Horaire :

- Samedi 29 juin 2024 – de 11h00 à 20h00
- Dimanche 30 juin 2024 – de 6h00 à 23h00

Type d'activité : compétition sportive (natation / vélo / course à pied)

Effectif d'acteur : 1 600

Effectif public :

2.2 Mise en place :

DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS
GRANDE ENVERGURE (DPS - GE)

2.3 Constitution du dispositif :

Conformément à la demande de dispositif qui a été transmis, la Protection Civile du Nord s'engage à mettre en œuvre les moyens humains et matériels suivants : (cf. Annexe 1 : composition du dispositif)

Ce calcul est réalisé sur la base du référentiel national des missions de sécurité civile relatif aux dispositifs prévisionnels de secours (RNMSC-DPS), sur base des informations fournies par l'organisateur et sur le contexte de l'évènement.

3. Encadrement :

Le dispositif Prévisionnel de Secours mis en place par la « Protection Civile » sera placé sous le commandement d'un chef de dispositif expérimenté qui aura pour mission l'articulation et la coordination des moyens engagés.

Il sera l'interlocuteur privilégié de l'organisateur et des services de l'Etat, du SDIS59 et du SAMU59. Il sera en lien permanent avec les équipes réparties sur le terrain.



4. Information complémentaires :

Les secouristes sont tous titulaires du diplôme de premiers secours en Equipe de niveau 1 ou 2 validés dans leurs aptitudes opérationnelles conformément à l'arrêté du 21 décembre 2020 NOR /INTE 2036733A et portés sur les listes d'aptitudes opérationnelles ;

Un membre de chaque équipe exerce la fonction de chef d'équipe. Ils peuvent à la demande et sous la direction de l'autorité médicale compétente, participer en complément des secours publics, à l'acheminement de blessés vers une structure de soins ou un point relais.

La Protection Civile a contracté sa police d'assurance auprès de la MAIF. Cette dernière est garante de l'assurance des biens et des personnes qu'elle a en charge.

La Protection Civile, conformément aux différents protocoles d'hygiène en vigueur, gère la collecte de ses propres déchets médicaux.

5. Aspects logistiques :

L'organisateur s'engage à mettre à disposition de **la Protection Civile du Nord** :

- Une alimentation électrique pour le PAM ;
- Un emplacement permettant de stationner le Véhicule Poste de Commandement (VPC) avec une arrivée électrique ;
- Un emplacement permettant de stationner les Véhicules de Premiers Secours à Personnes (VPSP) et véhicules logistiques ;
- Un accès aux sanitaires (WC) pour les secouristes ;
- Un plan détaillé du dispositif avec l'ensemble des axes rouges ;
- Fournir les repas pour l'ensemble des intervenants présents sur le dispositif de secours.

6. Moyens Techniques :

6.1 Radio Communication :

La Protection Civile du Nord dispose d'un **réseau radio relayé** numérique sur fréquences propres. Nos fréquences sont **régulièrement déclarées auprès de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences)**.

6.2 Poste de Commandement :

7. Equipe Médical :

Mise à disposition de **2 médecins urgentistes + lots médicaux** (scope défibrillateur, oxygène + nécessaire d'oxygénothérapie, respirateur, matériel d'intubation, médicaments d'urgence). **1 Véhicule Léger Médicalisé (VLM)** sera dédié à l'équipe médicale. 2 médecins seront présents au PAM et 1 médecin pourra être projeté sur le terrain avec le VLM.



8. Dispositif nautique :

La Protection Civile dispose de l'agrément de sécurité civile D1 : Sécurité de la pratique des activités aquatiques.

Dans le cadre du présent dispositif prévisionnel de secours, nous mettrons à disposition 1 Bateau de Première Intervention (BPI) avec à son bord 3 intervenants secouristes dont un pilote + 2 BNSSA.



9. Proposition tarifaire :

Prix forfaitaire dispositif secouriste samedi :	1 538,00 €
Prix forfaitaire dispositif secouriste dimanche :	7 710,00 €
+ Prix forfaitaire dispositif nautique samedi :	688,80 €
+ Prix forfaitaire dispositif nautique dimanche :	718,80 €
	Remise : 10%

+ Prix forfaitaire dispositif médical :	???? €

Prix total dispositif médico-secouriste :	9 590,04 €

Nb : le tarif inclut la partie montage du dispositif. En revanche les repas des secouristes ne sont pas comptabilisés puisque fournis par l'organisateur.

Le dispositif pourra être modifié à tout moment en accord avec l'organisateur en fonction de l'affluence attendue.

En cas de renforcement du dispositif, le tarif sera augmenté proportionnellement.

Si accord : « bon pour accord obligatoire ».

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie, d'agréer l'assurance de nos salutations les meilleures

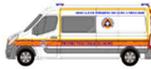
Signature précéder de la mention « Bon pour Accord »

Erwan CAPPON
Chargé de missions Opérations

ANNEXE 1 : COMPOSITION DU DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS – 29/06/2024

		Moyens matériels		Moyens humains	
DPS - PE	<p>VL CS</p> 	<p>1 Postes Associatif Médicalisé</p> <p>+</p>		<p>1</p> <p>Chef de Secteur</p> <p>---</p>	<p>4 intervenants</p>
		<p>1 Véhicule de Premiers Secours à Personnes (VPSP)</p>		<p>2</p> <p>Opérateurs PC (PC sécurité)</p>	<p>4 intervenants</p>

ANNEXE 2 : COMPOSITION DU DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS – 30/06/2024

		Moyens matériels		Moyens humains		
DPS - ME					8 intervenants	
	VL CD	1 Postes Associatif Médicalisé		1 Chef de Dispositif	4 intervenants	
		+ 1 Volante pour l'arrivée		---		
	VL MED	+ 4 Véhicules de Premiers Secours à Personnes (VPSP)	PAM + BASSIN  	3 Opérateurs PC (PC sécurité)	8 intervenants	
			WATTEN 	----	2 Logisticiens Administratifs et Techniques	4 intervenants
		+ 1 Bateau de Premier Interventions	NOORDPEENE 	----	1 médecin urgentiste + 1 infirmier	4 intervenants
	VPC					3 intervenants